



OCTOBRE

N° 7 - 2000

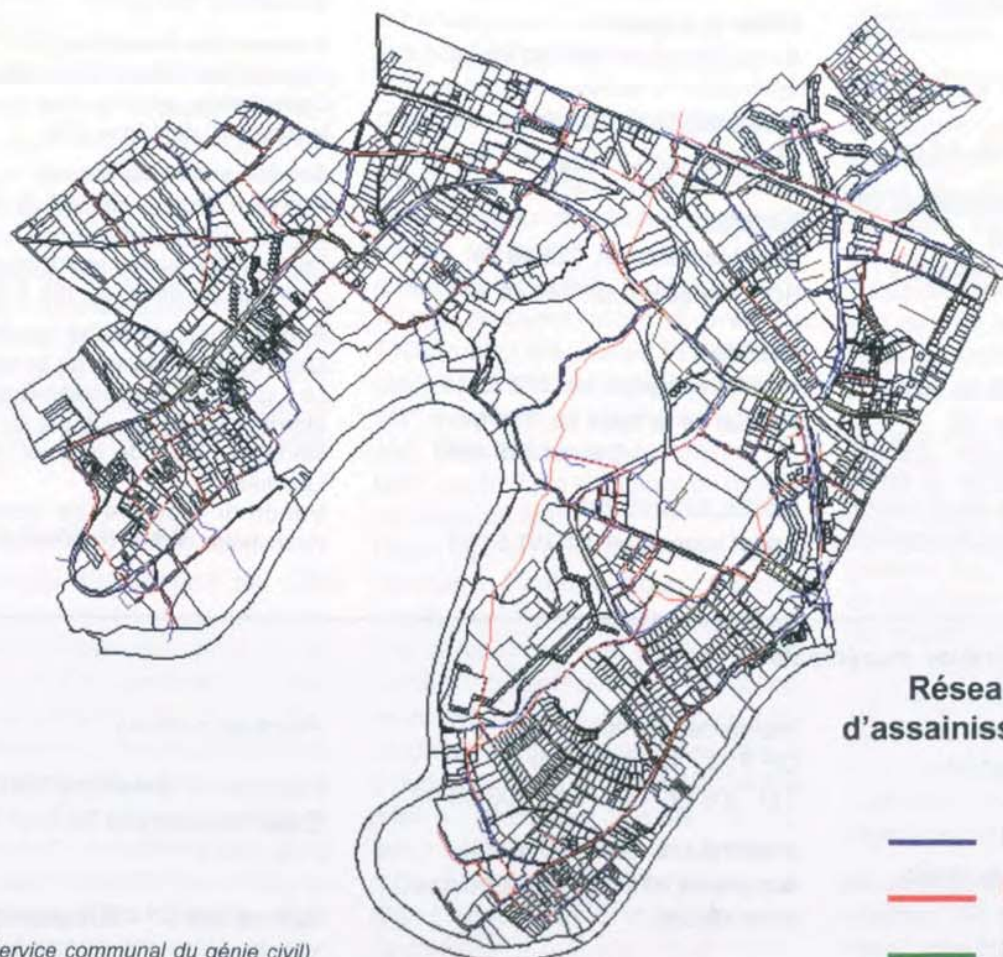
INFORMATIONS VERNIER

L'EAU ET SON ASSAINISSEMENT

Avec 90 kilomètres d'égouts, la commune de Vernier semble à priori bien équipée.

Reste qu'aujourd'hui on ne se satisfait plus du «tout à l'égout». La législation exige que les eaux pluviales et les eaux usées ne soient plus mélangées. En effet, suite aux orages, les stations d'épuration rejettent dans les fleuves des eaux non traitées. Selon les premières estimations, seuls 55% du réseau communal seraient en séparatifs.

De plus, il s'agit d'entretenir ces canalisations afin que le sous-sol ne soit pas pollué. Mais afin de pouvoir le faire le plus judicieusement possible, encore faut-il connaître précisément nos égouts. La commune vient justement d'achever le relevé et l'informatisation de réseau d'assainissement des eaux (R.A.E.), précise M. Rusconi, mandataire, service du génie civil communal.



(Source : Service communal du génie civil)

SOMMAIRE

Le thème

3 **L'eau et son assainissement**

L'assainissement est la plus grande mesure de protection de l'environnement. Or cet assainissement est mis en danger par le vieillissement et le mauvais entretien du réseau communal.

Nouvelles communales

- 4 Conseil municipal
- 7 Service des sports
- 8 L'aide communale au développement en Haïti
- 13 Nouveautés aux bibliothèques
- 14 Vos petites annonces

- 15 Echo des clubs d'aînés
- 17 8e Marche de Vernier
- 20 Exposition de Patchwork à la Maison Chauvet-Lullin

Infos-quartier

- 21 AIVV : Mon père est arrivé à Vernier vers 1906, dit Louis.

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Mairie de Vernier, tél. 306 06 76

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV)

Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi (Association VIE)

Vernier Intégration Emploi
Ancienne Mairie - Rue du Village 1
Tél. 306 06 48

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin

Route du Bois-des-Frères 30

Piscine couverte du Lignon, jusqu'au 11 mai 2001, lun 11h-13h30 et 16h30-20h30; mar-jeu-ven 9h30-13h30, 16h30-20h30; mer 9h30-20h30; sa-di 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 748 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 719 6111
urgences 719 6000

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 979 06 06. 8h-12h, 14h-18h.

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine

Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 796 63 11

Av. du Lignon 78. 8h-12h, 14h-18h.

Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 795 75 90

Rue du Grand-Bay 18. 8h-12h, 14h-18h.

Consultation gratuite pour nourrissons le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

9h-12h, 13h30-16h.

Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des Libellules.

Vendredi : centre de quartier des Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 19 - Fax 306 06 93

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 15 décembre 2000

Délai rédactionnel 24 nov. 2000

Journal tiré à 14'500 exemplaires

L'eau et son assainissement

La plupart des données gérées par les communes font référence au territoire. Qu'il s'agisse du cadastre, du réseau d'assainissement, des plans de la protection civile, ou encore du régime des zones. De façon à regrouper ces données, le canton a créé en mars 1991 le Système d'information du territoire genevois (SITG). Il s'agit d'un système de gestion des données. Jusqu'en 1995, les plans étaient tenus à jour de façon graphique sur des calques. Avec l'informatique, on obtient en permanence une base cadastrale à jour et également une couche du Réseau d'assainissement des eaux (RAE) qui est régulièrement mise à jour. Cela permet à l'Etat de ne plus avoir des plans communaux qui, mis bout à bout, ne jouaient pas toujours.

Ce projet a fortement intéressé les communes. Dès lors, un équivalent à l'échelon communal a été prévu : le Système d'information du territoire communal (SITC). C'est ainsi que l'association des communes genevoises (ACG) a développé, en collaboration avec des mandataires externes, un logiciel adapté à cette tâche : Géo Concept.

Ce système permet non seulement la gestion du réseau d'assainissement et du registre foncier mais également l'obtention du plan de ville au niveau cantonal, la constitution de multiples «couches» communales, telles que, par exemple, les plans et données relatifs au patrimoine communal, aux autorisations de construire, aux plantations et zones de verdure, aux cheminements piétonniers et pistes cyclables, aux itinéraires de déneigement, etc.

Etablissement du RAE

Un exemple d'utilisation de Géo Concept : on choisit la «couche» réseau d'assainissement, puis on sélectionne la file «collecteurs eaux usées» et ensuite «état des collecteurs mauvais». L'écran affiche alors tous les collecteurs correspondant à la requête. Une fiche signalétique donne également leur longueur, ainsi que d'autres renseignements très précis. Faut-il rappeler, si besoin était, que l'assainissement reste la plus

grande mesure de protection de l'environnement. Or cet assainissement est mis en danger par le vieillissement et le mauvais entretien du réseau communal. L'utilisation du SITC doit justement permettre un meilleur contrôle de la situation.

A cette fin, un crédit de 320 000 francs a été voté le 12 mai 1998 par le Conseil municipal. Cet argent a notamment servi à l'acquisition des données d'assainissement, soit le relevé des cheminées (il s'agit des regards de visite posés sur les canalisations) et des canalisations. L'Etat ayant ajouté de nouvelles demandes et le nombre de cheminées ayant été supérieur, un crédit complémentaire sera nécessaire.

Pour mener à bien cette vaste tâche, la réalisation du SITC informatisé, la commune avait lancé un appel d'offres. C'est finalement le bureau Schindelholz et Dénériaz, rebaptisé depuis SD Ingénierie Genève SA, qui a été choisi à fin 1998.

Le bureau SDI a notamment mis à jour le cadastre des égouts.

Pas moins de 89 kilomètres de collecteurs ont été repérés et dûment «géoréférencés». Il s'agit de 31 kilomètres réservés à l'évacuation des eaux usées, 38 kilomètres aux eaux pluviales et 20 kilomètres d'eaux mélangées (réseau dit unitaire). Une fois mis en conformité, ces 20 km seront quasiment doublés, le réseau communal passera alors à près de 110 km d'égouts. Sur les 38 km d'eaux claires et 31 km d'eaux usées, 10 km sont supposés en moyen ou mauvais état. Tandis que sur le réseau unitaire, seuls 9 km semblent en moyen ou mauvais état.

Parmi eux, on trouve le secteur allant du chemin Crotte-au-Loup, côté chemin du Sorbier, pour se prolonger sur une partie de la route de Peney, jusqu'au raccordement avec les collecteurs du chemin du Progrès. Une étude a débuté en septembre dernier à cette fin. Il comprend également la mise en souterrain de toute l'alimentation et la modernisation de l'éclairage du chemin de Crotte-au-Loup, d'une même qu'une modération de trafic.

Examen télé-vidéo

Aujourd'hui, si la quasi-totalité des cheminées connues a été géoréférencée (1800 à ce jour), seul un passage de caméra permet de définir exactement le degré d'urgence et la méthode à utiliser pour mettre les collecteurs en conformité avec les législations en vigueur. Le projet de Crotte-au-Loup le prévoit justement. La caméra passera de cheminée en cheminée. Elle pourra aussi nous faire découvrir d'éventuels collecteurs inconnus.

Relevons au passage le fait que le nombre supposé de cheminées enterrées ou inconnues s'est révélé supérieur au nombre escompté (+ 300) et une centaine d'éléments supplémentaires restent à rechercher et à rehausser. Les grilles des eaux claires ont également été géoréférencées. Cela permet de mieux planifier la tournée du camion vidant les réservoirs (appelés sacs de route) où les parties solides se déposent et de mieux connaître le tracé par lequel un polluant pourrait circuler le cas échéant.

2 millions par année

La somme globale nécessaire à l'assainissement global du RAE communal a été réactualisée. Elle pourrait atteindre environ 100 millions de francs. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette tâche ne sera pas achevée en une seule décennie, de plus l'Etat de Genève participe environ à raison d'un tiers.

En tout état de cause, la commune souhaite pouvoir disposer chaque année d'une somme d'environ 2 à 2,5 millions de francs qui serviront en premier lieu à mettre les collecteurs en séparatifs. Cela évitera un surcroît de travail à la station d'épuration d'Aire, ainsi que de nombreuses pollutions et contribuera donc à la protection de l'environnement. Mais il va de soi qu'en cas de problème lié à un collecteur défectueux, celui-ci sera réparé en priorité.

Ne souhaitant pas s'arrêter en si bon chemin, l'Etat de Genève a récemment présenté aux communes son

L'eau et son assainissement

projet intitulé «Plans régionaux et généraux d'évacuation des eaux».

L'évacuation des eaux doit maintenant se faire en tenant compte de la capacité effective du milieu récepteur. Bref, il s'agit entre autres de conserver ou rétablir un régime hydrologique aussi naturel que possible dans les zones urbanisées.

L'approche se veut plus globale. Elle ne se limite pas au seul réseau d'assainissement. Cela implique la mise sur pied de plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE). Ceux-ci devraient comprendre la planification de l'assainissement au niveau communal. Ils s'intégreront dans six plans régionaux d'évacuation des eaux

(PREE), selon le bassin versant (Seymaz, Aire-Drize, Lac rive gauche, Lac rive droite, Allondon-Champagne, Nant d'Avril). Notre commune étant concernée par les bassins Lac rive droite et Nant d'Avril.

Ces PREE seront complétés vraisemblablement de plan relatif à l'approvisionnement en eau, à la sécurité contre les crues, à la revitalisation des cours d'eaux ou encore à des mesures dans l'agriculture. Le premier PREE concernera le bassin versant de la Seymaz et les PGEE correspondants. Des subventions fédérales seront demandées pour ces réalisations.

En bref, d'un «simple» plan directeur des égouts, on passera bientôt à un plan général d'évacuation des eaux. Quel en sera le coût pour Vernier ? L'étude devrait revenir à environ 3 millions de francs. A terme, cela permettra d'identifier très exactement les zones du bassin versant présentant un danger, d'identifier les risques auxquels sont exposées les eaux de surface, les eaux souterraines et les installations d'évacuation et de traitement des eaux. On sera à même aussi de déterminer les temps d'écoulement. La tâche n'est donc pas finie, loin de là.

Serge Guertchakoff

Conseil municipal

Séance du 23 mai 2000

Mme le Maire Gabrielle Falquet communique tout d'abord quelques informations aux élus:

- Le Conseil administratif a renoncé à prolonger pour une nouvelle période de 3 ans la promesse de droit de superficie octroyée en faveur de l'entreprise Zschokke, repreneuse du consortium Spinedi-Brunet, sur les parcelles communales de l'avenue Louis-Pictet et du chemin de la Croisette. En effet, ayant été approchée par d'autres investisseurs potentiels, la commune tenait à garder complet son pouvoir de décision.

- Le Conseil administratif a désigné Nicolas Roll, du parti écologiste, au sein du Conseil de fondation de la Fondation des Maisons Communales de Vernier, en remplacement de Laurent Cornaglia, démissionnaire. Immédiatement après, le postulat intitulé «promotion de l'égalité hommes-femmes» déposé par Jean-Pierre Thorel (S), puis amendé lors du dernier Conseil municipal, a été pris en considération par 30 oui et 1 abstention. Il a été transmis à la commission des finances, de l'économie et de l'administration.

Puis Pierre Ronget (L) prononce un discours à l'occasion de l'achèvement de son mandat de président du Conseil municipal. Et d'y exprimer une conviction profonde: «La gestion d'une commune ne peut être optimale que si tous les partenaires acceptent des règles simples mais indispensables qui peuvent se définir ainsi: l'acceptation et la foi dans une démocratie de consensus; l'affirmation et la pratique du respect de l'autre; et la volonté inébranlable de privilégier le dialogue».

Un nouveau bureau est élu pour l'année 2000-2001: Christiane Schaller (S) est élue au poste de présidente du Conseil municipal, Chantal Longchamp (AdG) vice-présidente, Myriam Martenet (E) deuxième vice-présidente, François Ambrosio (R) secrétaire, Patrick Jeanbourquin (PDC) vice-secrétaire et enfin Pierre Ronget (L) membre.

Les élus s'occupent ensuite de la désignation de six membres de la commission du mérite verniolan. Il s'agit de Chantal Longchamp, Simon Pagin (S), Mathias Buschbeck (E), Yves Magnin (PDC), Roger Froesch (R) et Rémi Jequier (L).

Nouvelle dérogation acceptée

Par 23 voix pour et 8 abstentions, les conseillers municipaux ont ensuite accepté d'accorder une dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle 585, sise route du Bois-des-Frères 13 à Aire. Il s'agit de la transformation d'une villa existante et de la construction de trois villas mitoyennes. Celles-ci pourront ainsi être proposées dans une fourchette de prix entre 600 000 et 700 000 francs.

Les Verts ont préféré s'abstenir dans l'attente d'une étude permettant d'avoir une vision globale du développement de ce quartier.

Un crédit de 315 000 francs est voté à l'unanimité afin de réaliser des travaux d'étanchéité et d'isolation thermique des bâtiments des tennis de Vernier.

Réaménagement du Centre d'Entretien

Après une longue discussion, les élus ont accepté par 29 oui et 2 abstentions de voter un crédit de 2,86 millions de francs destiné à l'aménagement des ateliers du Centre d'Entretien de Vernier (CEV). Ce dernier a été construit dans les années sep-

tante et accueille l'ensemble des ateliers, garages, magasins, dépôts ainsi que l'administration du centre de la voirie. Le CEV abrite également une partie des équipements des pompiers. Ces locaux sont en très mauvais état et ne correspondent plus aux besoins. En outre, le parc de véhicules de la commune s'étant passablement agrandi, le personnel est contraint de travailler à l'extérieur, été comme hiver. Afin d'améliorer cette situation, la commune propose une restructuration du centre et notamment l'installation des pompiers et camions de Carburants hors de cette enceinte.

Les étapes de réalisation du projet conçu par le bureau d'architectes Baud & Früh s'étendent sur 7 ans.

Les comptes 1999 de la Fondation communale Vernier-Signal sont acceptés à l'unanimité.

Puis ce sont les comptes 1999 de la Fondation des Maisons communales, présentant une perte d'exercice de 176 000 francs, qui sont approuvés par 28 oui et 2 abstentions.

Unanimité également pour la délibération relative aux dépassements de crédits de fonctionnement 1999, laquelle représente un montant de près de 3,9 millions de francs.

Comptes de fonctionnement

C'est quasiment une première : les élus ont approuvé à l'unanimité les comptes de fonctionnement et des investissements 1999. Il est vrai que ceux-ci ont bouclé l'exercice avec un excédent de près de 3,8 millions de francs. De plus, les investissements effectués se sont limités à un montant de 5,95 millions.

Une motion proposée par l'Entente et intitulée «Sport pour tous» est acceptée à l'unanimité. Elle invite le Conseil administratif à organiser, en collaboration avec les associations sportives concernées, une journée portes ouvertes des installations sportives de la commune en mettant gratuitement ces dernières à disposition de la population.

Un postulat présenté par Jacques Dupré (S) est voté à l'unanimité. Il demande un inventaire exhaustif des travaux ou subsides gelés depuis 1991.

Un second postulat, présenté par des représentants de chaque parti, est également accepté. Il propose d'offrir à de jeunes musiciens, essentiellement ceux suivant les trois grandes

écoles que sont le Conservatoire populaire, l'Institut Jaques-Dalcroze et le Conservatoire de musique, l'opportunité de se produire en public.

Banque Cantonale

La commune était invitée à participer à l'augmentation du capital social de la Banque Cantonale de Genève (BCGe). Cela représenterait pour Vernier un investissement de 663 750 francs.

Le Conseil administratif estime cet investissement important, sans commune mesure avec le rendement généré. Dès lors, il a proposé aux conseillers municipaux de ne pas faire usage de son droit préférentiel de souscription et de le mettre à disposition des collectivités publiques qui voudraient en profiter.

Cette résolution a été renvoyée à la commission des finances, de l'économie et de l'administration.

Enfin divers projets ont été renvoyés pour étude dans plusieurs commissions.

Par ailleurs, le sergent Marc Noël a été nommé au grade de lieutenant.

S.G.

Séance du 27 juin 2000

La présidente du Conseil municipal annonce les démissions de Suzanne Lenz et Hans-Ruedi Vetterli.

Après lecture de divers courriers, le Maire Christophe Iseli annonce que l'initiative lancée par l'Alliance de Gauche pour la création d'une crèche à Châtelaine a abouti.

Un crédit de 95 000 francs pour la réhabilitation du collecteur d'eaux pluviales de l'avenue du Lignon est accepté à l'unanimité.

Le préavis de la commune sur le projet de concept cantonal de la protection de l'environnement est également accepté à l'unanimité. Ce dernier est favorable «à condition qu'il tienne compte du pôle économique du développement durable et mentionne le coût des mesures à entreprendre et qui les assumera ; et que les conclusions du concept cantonal

incluent l'Aéroport International de Genève, élément important de la réflexion environnementale, que ce soit au niveau du bruit, de la pollution de l'air ou du traitement des eaux de surface».

Pas d'unanimité en revanche pour le renvoi en commission du crédit complémentaire de 238 700 francs relatif à l'étude de l'aménagement du centre de voirie et du dépôt du feu (17 oui, 12 non et 1 abstention).

Soutien à la BCGe

Après avoir auditionné la conseillère d'Etat socialiste Micheline Calmy-Rey en commission, c'est à l'unanimité que les conseillers municipaux ont décidé de participer à l'augmentation de capital de la Banque Cantonale de Genève, soit une dépense supérieure à 625 000 francs. Même générosité vis-à-vis de la Fondation pour les maisons communales. Par 26 oui et 2 abstentions, les élus ont accepté que

la commune cautionne la FMCV en vue du renouvellement d'un emprunt de 30 millions venant à échéance.

Municipalisation de la petite enfance

C'est après une très longue discussion, laquelle a duré plusieurs heures, qu'une petite majorité des élus (17 oui et 14 non) ont finalement voté en faveur d'une municipalisation. De plus, il a été décidé de fixer au 31 août 2001 le délai pour l'achèvement du processus de municipalisation.

Un postulat libéral a été accepté à l'unanimité. Il demande au Conseil administratif d'intervenir auprès de l'Etat de Genève afin d'obtenir, dans les plus brefs délais, le cadastre du bruit de l'aéroport de Genève-Cointrin.

Une résolution de M. Pagin - demandant aux autorités concernées de faire appliquer des conditions de départ décentes et humaines lors des ren-

vois de requérants d'asile- est acceptée par 24 voix contre 2 et 5 abstentions.

Une résolution commune de la gauche et relative à la mise en place du service public de la petite enfance de Vernier est acceptée par 16 oui et 15 non. Elle affirme entre autres que la municipalisation ne provoquera pas de chômage parmi le personnel de la petite enfance.

Par contre la résolution radicale intitulée «non à la banalisation des stupéfiants» est refusée par 16 voix contre 14 et une abstention.

Enfin après diverses interpellations, plusieurs pétitions et projets de délibérations sont envoyés en commission.

S.G.

Prochaines séances du Conseil municipal

14 novembre	2000	à 20h30
19 décembre	2000	à 20h30

CONCERTS EXCEPTIONNELS EN SUISSE ROMANDE

EMMIT POWELL & THE GOSPEL ELITES

en direct des USA

5 et 6 DECEMBRE
2000 à 20h30

PAROISSE ST-PIE X - GENEVE

Vente billets :

Stand Info Balexert ☎ 979 02 01

Forum Eaux-Vives 2000 ☎ 786 55 45

A l'entrée

Fr. 22.- / 15.- (AVS, étudiants, chômeurs)

Service culturel
de la Commune de Vernier,
☎ 306 06 86

Samedi 18 novembre 2000
à 12h30

7^e championnat genevois interscolaire d'échecs

Tournoi en 4 catégories, ouvert à tous écoliers, élèves, étudiants et apprentis, de 6 à 20 ans.

Centre sportif de la Queue d'Arve.

Initiation gratuite parallèle au championnat. Animations proposées par des spécialistes.

Bulletins d'inscription disponibles auprès des écoles, cycles et collèges, au Service des loisirs de la jeunesse et dans le Tribune de Genève du 10 novembre.

Frais d'inscriptions directement sur place, le samedi 18 novembre, de 11h à 12h30, en versant la finance de participation de Fr. 5.-.

Organisation et renseignements :
Service des loisirs de la jeunesse
Ch. Tschantré
Route des Franchises 19
1203 Genève - Tél. 338 21 90

L'ALIBI

MAISON DU QUARTIER
DE VERNIER-VILLAGE

Ch. Champ-Claude 7 1214 Vernier Tél: 341.04.08
E-mail : mq.vernier@bluewin.ch

Assemblée Générale
le mardi 7 novembre 2000 à 20h00
au club des Aînés, ch. Champ-Claude 6

Tennis club Vernier Courts couverts

saison hiver 2000-2001
du 28 octobre 2000 au 30 mars 2001

Tarifs saison d'hiver

Heures de forte affluence 12h-14h et 17h-22h	Fr. 360.-	non membres Fr. 380.-
Heures de moyenne affluence 8h-12 et 14h-17h	Fr. 310.-	Fr. 320.-
Heures de faible affluence 7h-8h et 22h-23h	Fr. 250.-	Fr. 250.-

Tarifs week-end

Adultes	Fr. 200.-	Fr. 220.-
Couples	Fr. 360.-	Fr. 400.-
Apprentis, étudiants	Fr. 100.-	Fr. 110.-
Enfants (jusqu'à 15 ans)	Fr. 70.-	Fr. 80.-

Renseignements au secrétariat le mercredi soir entre
18h et 19h ou 767 62 85.

Piscine couverte du Lignon

(bassin 25m x 16m)

Du lundi 11 septembre 2000 au vendredi 11 mai 2001

Lundi	11h00-13h30	16h30-20h30*
Mardi	09h30-11h30*	11h30-13h30
Mercredi	09h30-12h00*	12h00-20h30
Jeudi	09h30-11h30*	11h30-13h30
Vendredi	09h30-13h30	16h30-20h30*
Samedi et Dimanche	09h30-17h00	

* bassin séparé dans le sens de la largeur
(disponible 16m x 12m)

Vacances scolaires

Lundi	11h00-20h30
Du mardi au vendredi	09h30-20h30
Samedi et Dimanche	09h30-17h00

Horaire de fin d'année

Du samedi 23 décembre au lundi 25 décembre 2000	piscine fermée
Du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre 2000	09h30 à 17h00
Du samedi 30 décembre 2000 au lundi 1er janvier 2001	piscine fermée
Du mardi 2 janvier au dimanche 7 janvier 2001	09h30 à 17h00

Tennis d'Aire

Locations des courts couverts et extérieurs

Du 23 octobre 2000 au 25 mars 2001 - de 9h à 12h

Tennis court couvert

A. Abonnement 1h/semaine heures pleines + week-end (lun-ven 12h-14h/17h-22h)	Fr. 260.-
heures creuses (lun-ven 9h-12h/14h-17h)	Fr. 230.-
1 heure	Fr. 13.-
1 heure jusqu'à 18 ans	Fr. 8.-

Tennis courts extérieurs

1 heure	Fr. 8.-
1 heure jusqu'à 18 ans	Fr. 5.-
lundi, mardi, jeudi 9h-16h - mercredi 9h-15h vendredi + week-end 9h-22h	

Badminton court couvert

A. Abonnement 1h/semaine heures pleines + week-end (lun-ven 12h-14h/17h-22h)	Fr. 200.-
heures creuses (lun-ven 9h-12h/14h-17h)	Fr. 170.-
B. Abonnement pour 10 x 1 heure + 1 période gratuite jusqu'à 18 ans	Fr. 100.- Fr. 80.-
1 heure	Fr. 10.-
1 heure jusqu'à 18 ans	Fr. 8.-

**Attention : pendant les fêtes de fin d'année, la buvette
et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 2000
au 7 janvier 2001.**

**Les personnes en possession d'un abonnement
s/lettre A pourront accéder aux courts couverts.**

Renseignements : Tennis d'Aire, 17, ch. des Lézards.
1219 Le Lignon, tél. 796 21 98.

Hiver 2000

Ecole suisse de ski alpin Ecole suisse de snowboard

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés), cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés), organisés par le service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes (à choix)

1^{ère} période du 10, 17, 24 et 31 janvier 2001 (4 mercredis)
2^e période du 7, 14, 21 février et 7 mars 2001 (4 mercredis)

Lieu : Les Houches/Chamonix (France, Haute-Savoie)

Prix par période : Fr. 172.- tout compris (transports, leçons de ski, remontées mécaniques, repas chaud).

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser
au service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères
(piscine), 1219 Le Lignon, tél. 796 62 96 (le matin).

L'aide communale au développement en Haïti

D'habitude, l'évocation des Caraïbes et de leurs îles suscite en nous une sensation de bien être... On se met à penser aux prochaines vacances et à un repos bien mérité après une éreintante période de travail. On s'imagine volontiers les batifolages dans des eaux turquoises suivis d'un bon cocktail composé de ces breuvages alcoolisés - ou non d'ailleurs - locaux qui prennent toute leur saveur quand ils sont consommés sans modération dans un cadre idyllique... Malheureusement cette réalité n'est que partielle et bien souvent réservée à une minorité - dont nous faisons partie - , qui a l'opportunité de jouir des avantages de la région sans en subir ni même en côtoyer les inconvénients.

S'il est vrai que les pays de la région sont communément catalogués comme étant «en voie de développement», ça l'est encore plus pour certains d'entre eux. Situé sur l'île d'Hispaniola, à l'ouest de la République Dominicaine, **Haïti** fait partie de ceux-là. Récemment sorti d'une période de 30 années de dictature et d'un coup d'Etat qui a institué un régime militaire pendant 3 ans, **Haïti** reste un des pays les plus pauvres de la planète : près de 7 millions d'habitants, 80 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté - moins de 1 US\$ par jour - et l'espérance de vie n'y atteint pas les 50 ans - contre près de 80 ans chez nous.

C'est dans ce contexte socio-économique chaotique et difficile que doivent prendre vie et s'épanouir les projets de développement mis en place par les nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales présentes dans le pays. Celles-ci sont devenues indispensables à la survie même de la population, tant les instances gouvernementales manquent de ressources propres pour subvenir aux besoins de la Nation.

L'aide au développement apportée par la commune de **Vernier** n'est donc pas une simple «goutte d'eau dans l'océan» comme aiment à le dire parfois certains citoyens qui pensent que «notre argent pourrait être dépensé autrement»... Bien au contraire !



La Plaine d'Abraham

Coordinateur et responsable du secteur Nippes (à dr.) examinant un échantillon de riz malade. L'analyse montrera par la suite qu'il s'agit d'une maladie de la *paille noire* qui touchera tous le pays en 1998

En s'associant financièrement à un projet de développement en Haïti, les Verniolans participent directement à l'amélioration des conditions de vie et au mieux être de plusieurs milliers de personnes. Jugez-en par vous-même...

La commune de **Vernier** finance depuis deux ans, conjointement avec la Ville de **Genève**, la **Confédération** (Direction du Développement et de la Coopération) et d'autres bailleurs de fonds internationaux, un projet «d'amélioration du système de production agricole et des structures organisationnelles en vue d'augmenter les revenus des agriculteurs». Ce soutien se fait à travers l'association suisse **KOMBIT** - membre de la Fédération Genevoise de Coopération - qui collabore directement avec le **GRAMIR** (Groupe de Recherche et d'appui au Milieu Rural), organisme local créé en 1986 par des techniciens haïtiens.

L'association **KOMBIT** - terme créole haïtien signifiant «ensemble de personnes travaillant pour une cause commune» - créée également en 1986, a comme objectif et ambition «de soutenir financièrement et/ou techniquement des projets de développement en Haïti et d'aider à leur réalisation». Son exigence est de contribuer à la formation et à la participation de nationaux pour chaque

projet soutenu. De plus, chaque proposition de projet doit correspondre à un besoin et une demande exprimés dans le pays même. Il s'agit donc avant tout d'être à l'écoute de la population locale afin d'assurer la pleine réussite des actions entreprises sur place.

Les objectifs du projet soutenu par la commune de **Vernier** sont divers mais concernent essentiellement le secteur agricole. En effet, les ressources principales d'Haïti proviennent de son agriculture. Plus des deux tiers de la population active travaille et vit de la terre. Cependant, malgré sa grande proportion d'agriculteurs, le pays n'est pas en mesure de couvrir ses besoins alimentaires. Ainsi, depuis 1990, les autorités se voient dans l'obligation de dépenser entre 50 % et 60 % de leurs revenus pour importer de la nourriture en partie du pays voisin, la République dominicaine, mais également des Etats-Unis où il faut la payer en dollars, de plus en plus difficile à obtenir. La raison de ce déficit alimentaire est à chercher dans la faiblesse des moyens de production des paysans haïtiens : les équipements modernes (tracteurs, ...) sont quasiment inexistants, les semences sont de qualité médiocre, les produits phytosanitaires (soins des plantes) et les engrais sont rares et souvent hors de portée des petits paysans. Toutes ces carences en matériel et en tech-

nologie empêchent que la terre d'Haïti soit plus productive et permette de nourrir convenablement ses habitants.

Le projet développé par le **GRAMIR** a pour but de pallier à quelques-uns des handicaps structurels de l'agriculture haïtienne. Il se propose de promouvoir et d'accompagner les activités productives, la formation ainsi que l'organisation des paysans haïtiens. Plus concrètement, il s'agit d'amener les travailleurs de la terre à se grouper, de leur rendre accessibles les pesticides - soigneusement sélectionnés pour éviter les effets sur l'environnement - ainsi que les produits phytosanitaires et de recapitaliser le secteur agricole pour qu'il puisse augmenter la quantité et la qualité de ses produits.

Il est ainsi prévu de mettre en place un réseau de «boutiques d'intrants agricoles» vendant de l'outillage de base, des produits phytosanitaires et des semences améliorées directement produites par des agriculteurs formés dans le cadre du programme. Ces boutiques sont déjà à disposition de plusieurs milliers de producteurs de la région et seront gérées à terme directement par des membres des groupements de paysans.

L'autre volet du programme vise directement l'amélioration de la production fruitière, source importante de revenus pour les agriculteurs haïtiens, en particulier grâce aux devises obtenues à l'exportation de fruits exotiques (mangue,...). Il a donc été prévu de former 240 greffeurs, 12 pépiniéristes ainsi que 33 techniciens en conservation de sol. Il s'agit donc bien d'un projet de grande envergure qui concerne directement ou indirectement le bien-être de bon nombre d'Haïtiennes et d'Haïtiens.

L'objectif du **GRAMIR**, de **KOMBIT** et de tous les acteurs impliqués dans ce programme est que le projet devienne autosuffisant et donc viable à long terme. Il s'agit de faire un bout de chemin ensemble, de partager et d'apprendre les uns des autres. En donnant un peu plus de quatre francs en deux ans, chaque Verniolan a contribué, sans même le savoir peut-être, à l'amélioration des conditions de vie de plusieurs milliers de personnes à l'autre bout de la terre. Que chacun en soit remercié !



La boutique d'Abraham - Liste de prix affichés (à g.)

Dimanche 19 novembre 2000

17h - Chapelle catholique de Vernier - 52, rue du Village

**L'AIVV présente :
un concert de**

L'Ensemble Cadenza Baiana

**Avec : Sylvie BOSSI
Fabienne GRANDJEAN
Francine ROULIN
José CANCELA**

Au programme :

Des oeuvres de Heinz EHME (la " Galerie " de tableaux),
de LIAOV (" légende d'un oiseau ", chants russes...), d'ALBENITZ...

entrée libre

verrée offerte par l'AIVV



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE ● CHARPENTE
ESCALIERS ● COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

Vente de jouets d'occasions 2000

Comme chaque année, l'équipe du Troc Lignon Jouets organisera sa traditionnelle vente de jouets à la Salle des fêtes du Lignon.

MARDI 28 NOVEMBRE 2000 DE 14H À 20H

Réception des articles lundi 27 novembre 2000 de 14h30 à 21h

Remboursement mercredi 29 novembre 2000 de 16h à 17h

Pour faciliter l'enregistrement des jouets, nous vous prions de bien vouloir observer les points suivants :

- Etablir une liste portant vos noms, adresse et numéro de téléphone, avec 25 articles au maximum par liste, n'inscrire qu'un seul article par ligne et laisser un large bord de chaque côté de la feuille.
- Chaque objet sera emballé dans un sachet en plastique transparent (sauf : livres, gros jouets) ne pas inscrire d'articles de moins de Fr. 1.- (ou les grouper)
- Veuillez vous munir des piles nécessaires au fonctionnement de vos jouets, pour le contrôle.

Le 10% du prix de chaque article vendu sera retenu et versé intégralement, cette année, à la classe 9G9 du cycle du Renard qui, en collaboration avec la Croix-Rouge, suit un pro-

gramme de sensibilisation à l'aide humanitaire, avec comme débouché une action auprès des enfants défavorisés.

Pour couvrir nos frais, **la somme de Fr. 2.- par liste de 25 articles sera demandée à l'enregistrement.** La salle et les imprimés publicitaires sont offerts par la commune.

Toute réclamation non formulée avant le début du remboursement ne pourra être prise en considération. Se présenter avant la clôture de la vente, le mardi jusqu'à 20h, ou téléphoner aux responsables, le mercredi jusqu'à 12h au n° 341 18 36, 797 21 79 ou 796 59 12.

Les articles non retirés le mercredi 29.11.00 à 17h seront donnés à la " Jouetterie ", récupération de jouets aux Grottes, respectivement distribués aux organisations sociales de la commune.

G. FURCOLO

Maçonnerie – Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures – Piscines



8d, chemin Mouille-Galand – 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G)
et de Swisscom (P.T.T)

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022/341 08 43
Fax 022/341 67 72
Natel 079/203 99 62

2A, ch. du Sorbier – 1214 Vernier

Atelier:

46, rue Virginio Malnati – 1217 Meyrin



Installation sanitaire
Dépannage
Couverture ferblanterie
Entretien toiture

Etudions toutes propositions
Devis gratuit et sans engagement

9C, chemin de Mouille-Galand
1214 VERNIER/GE

Tél. & fax 022/341 12 25

Natels 076 378 02 92 & 079 206 85 91

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

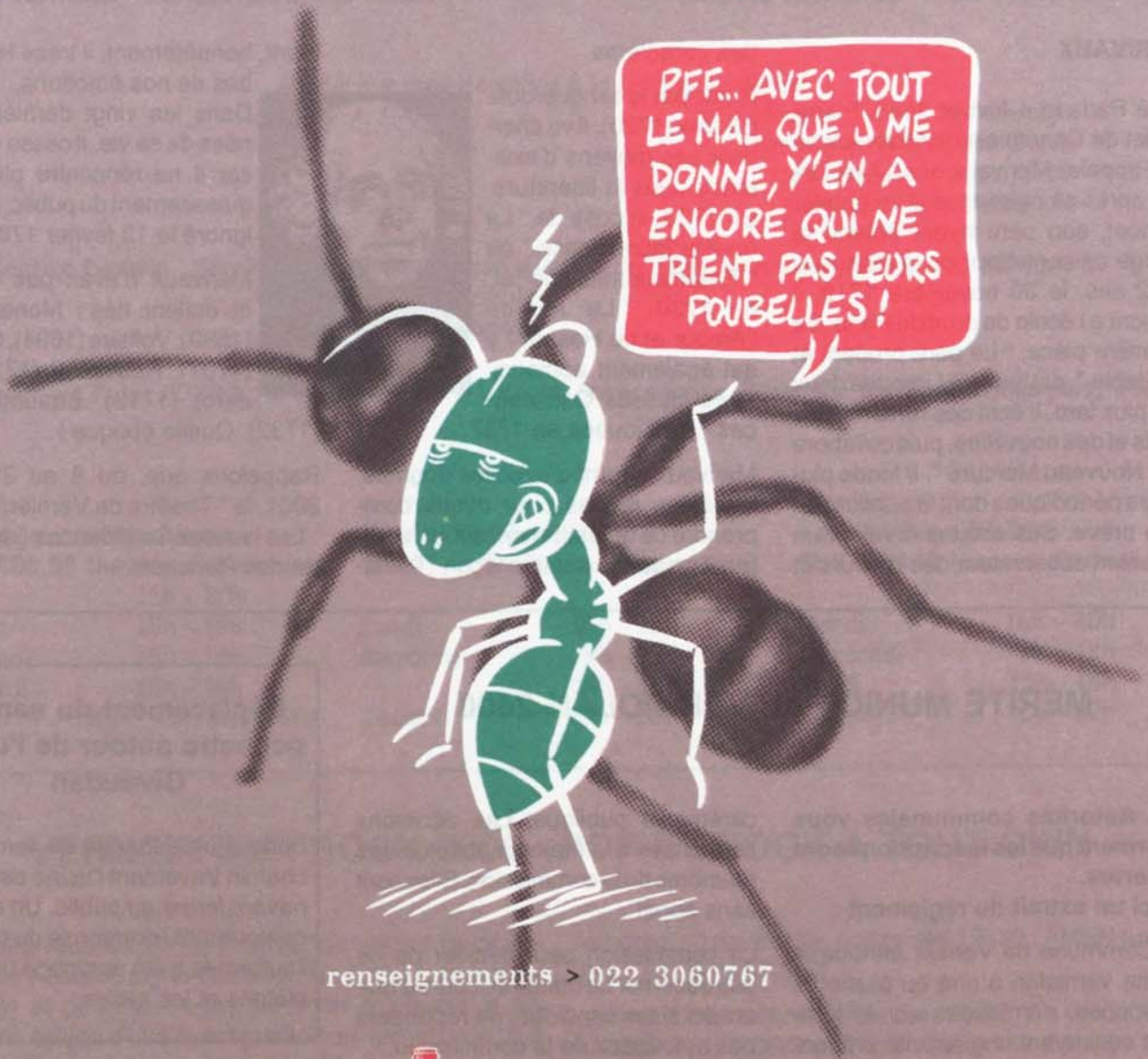
Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Voici la nouvelle affiche concernant la gestion des déchets qui sera placardée dans toute la commune d'ici quelques semaines. Cette affiche vous rappelle que nous avons besoin de vous pour nous aider dans le tri des déchets et ainsi contribuer à la sauvegarde de l'environnement.

récupdéchets

commune de Vernier



“les déchets, le verre, le pet, le papier”

Illustration: Ben Gaudin - Communauté de Communes de Vernier



Théâtre de Vernier

le Théâtre de Vernier le Choeur de Vernier

Votre société communale vous informe

Samedi 28 octobre 2000 dès 20h30
Soirée de 80^e anniversaire

Salle communale de Vernier-Place



choeur de Vernier

les deux sections de " L'ECHO de VERNIER " vous convient à un programme musical et littéraire composé de chansons populaires illustrées par des textes d'auteurs. On pourra aussi danser en fin de soirée.
Entrée libre - Buvette à disposition.

MARIVAUX

Né à Paris le 4 février 1688, Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux se fera appeler Marivaux dès 1715. Dix ans après sa naissance, il ira habiter à Riom, son père ayant obtenu la charge de contrôleur de la monnaie. A 22 ans, le 30 novembre 1710, il s'inscrit à l'école de droit de Paris. Sa première pièce, " Le père prudent et équitable ", est jouée à Limoges deux ans plus tard. Il écrit des romans, des récits et des nouvelles, puis collabore au " Nouveau Mercure ". Il fonde plusieurs périodiques dont la publication sera brève. Ses articles révèlent un excellent observateur des mœurs et

des caractères.

Ruiné par la banqueroute de Law (1720), il va chercher ses moyens d'existence dans la littérature. En 1723, succès de " La double Inconstance " au " Théâtre des Italiens " et, en 1730, " Le Jeu de l'Amour et du Hasard " y est également applaudi. " Les fausses Confidences " sont jouées en 1737.



Marivaux a rompu avec les dogmes, les idées reçues pour mieux comprendre ce qu'était vivre, aimer, souffrir. Il ne donne aucune leçon ; fidèle-

ment, honnêtement, il trace les courbes de nos émotions.

Dans les vingt dernières années de sa vie, il cesse d'écrire car il ne rencontre plus l'acquiescement du public. Il meurt ignoré le 12 février 1763.

Marivaux n'avait pas 45 ans qu'étaient nés : Montesquieu (1689), Voltaire (1694), Goldoni (1707), Rousseau (1712), Diderot (1713), Beaumarchais (1732). Quelle époque !

Rappelons que, du 9 au 31 mars 2001, le " Théâtre de Vernier " jouera " Les fausses Confidences " au Théâtre des Ranches.

MÉRITE MUNICIPAL VERNIOLAN 2000

Les Autorités communales vous informent que les inscriptions sont ouvertes.

Voici un extrait du règlement :

La Commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une

cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas aux vœux de la commission.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Des formulaires de candidatures sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou, sur demande, peuvent vous être envoyés.

**Le dossier doit parvenir au
Service culturel
de la commune de Vernier
case postale 520 - 1214 Vernier
tél. 306 06 86,
jusqu'au 20 février 2001**

Déplacement du sentier pédestre autour de l'usine Givaudan

Suite à un échange de terrain, le chemin traversant l'usine est dorénavant fermé au public. Un sentier contournant l'entreprise du côté de l'autoroute a été aménagé pour les piétons et les cycles.

Informations Vernier Tarifs publicitaires

1/12 page	Fr. 110.-
2/12 page	Fr. 220.-
1/4 page	Fr. 300.-
1/4 page couv. int.	Fr. 330.-
1/3 page	Fr. 400.-
1/2 page	Fr. 560.-
1 page intérieure	Fr.1000.-
1 page couv. ext.	Fr.1200.-

Bibliothèques communales de Vernier

NOMBREUSES NOUVEAUTÉS à votre disposition

Nous avons choisi pour vous :

Moses Isegawa - Chroniques abyssiennes
Willy Lamb - La Puissance des vaincus
Stephen Fry - L'Hippopotame
Philippe Delaroche - Caïn et Abel avaient un frère
Amélie Nothomb - Métaphysique des tubes

Jim Fergus - Mille femmes blanches
Marian Keyes - Les Vacances de Rachel
Elizabeth Taylor - La belle endormie
Jean-Christophe Grangé. - Le Concile de Pierre
Ahmadou Kourouma - Allah n'est pas obligé

Mincir sur mesure grâce à la chrono-nutrition

J'ai mal partout : la fibromyalgie
Communiquer avec son cheval
Des Roses pour mon jardin
Veufs : la vie sans elle

Collection **Demain, j'arrête** : de payer trop d'impôt, de payer mon loyer, d'épargner naïvement.
Libres ensemble
Sport et dopage

et, pour les PLUS JEUNES : le dernier Titeuf, L'Ecole Abracadabra, Zoom sur les jeux olympiques, etc...

Avanchet

Dans la galerie marchande.

☎ 797.05.55 (heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h

Mardi : 15h - 19h

Mercredi : 15h - 18h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h NOUVEAU

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

☎ 797.16.82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 14h - 18h

Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59

☎ 341.04.91 (heures d'ouverture)

Mardi : 16h - 20h

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h

VERNIER SUR ROCK 2000 : POP ET ROCK A TOUT CRIN

Le rendez-vous annuel du Festival Vernier sur Rock à la Salle des Fêtes du Lignon aura lieu les 9, 10, 11 novembre prochain et ce rendez-vous automnal marquera la dix septième édition d'une manifestation qui demeure le plus important festival de rock dans le canton.

La coloration de la programmation de ce crû 2000 est tout à la fois pop rock et européenne. Pop rock puisque tout au long de ces trois soirées, nous entendrons des groupes de guitares qui excellent dans la trouvaille de mélodies puissamment ficelées. Européennes puisque ces groupes proviennent autant de Belgique, d'Allemagne, de Suisse que des States, d'Angleterre ou d'Australie.

Programme :

jeudi 9 novembre, portes dès 19h30 : PLACEBO (usa)
GO-BETWEENS (usa) IDLEWILD (usa)
prélocation 40.-, caisse : 45.-

vendredi 10 novembre, portes dès 19h30 : AMEN (usa) + INVITES SURPRISES

samedi 11 novembre, portes dès 19h30 : K's CHOICE (b)
LIQUIDO (d) ZORG (ch) prélocation 40.-, caisse : 45.-

Abonnement 3 soirs : 99.-

PRELOCATIONS DES LE 10 OCTOBRE

Suisse et Genève :

TicketCorner 0848 800 800

De France : FNAC

Genève :

Sounds : 022 328 14 11

Burn Out : 022 741 40 55

Stand Info Balexert : 022 796 96 41

RENSEIGNEMENTS : Vernier sur Rock 022 341 60 29

WEB SITE : www.vernier-sur-rock.ch

Petites annonces

à votre service gratuitement

A vendre

Tourne-disque Technics, 33/45 tour, digital/automatique, parfait état, Fr. 80.-. Tél. le soir, 341 64 23.

Porte-surf pour Fiat Punto, jamais servi. Valeur à neuf, Fr. 336.-, cédé Fr. 70.-. Tél. le soir au 797 15 96.

A votre service

Etudiant en 4e année de l'Ecole d'Ingénieurs (1ère HES) donne des cours de rattrapage en maths, informatique, physique et chimie. Tél. 078 755 30 39.

Webmaster propose des cours d'internet, HTML, Photoshop 5.5, Flash 4, Windows 95 et 98, Word 97. Tél. 078 755 30 39.

Anglais rapide par professeur expérimenté, enseignement groupes et privé tous niveaux. M. Richard, tél. 796 41 52.

Garde d'enfants

Quelle gentille grand-maman serait disponible 1/2 journée par semaine pour s'occuper d'un enfant aux Avanchets. Tél. 796 38 48, le soir dès 20h.

Sur le mail de Balexert

Jusqu'au 21 octobre prochain

L'exposition "D'une vie à l'autre" présentera les buts et les activités de la fondation Swisstransplant. Mais elle vise aussi à établir une réelle transparence autour de la délicate question du don d'organes et de la transplantation.

Dans cet esprit, les enfants pourront exercer leurs talents de créateurs sur des coeurs qui décoreront l'exposition et une "roue de la vie" permettra aux visiteurs de gagner de nombreux cadeaux.

Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS

mardi 7 novembre et
5 décembre

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES

jeudi 9 novembre et
7 décembre

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc. doivent être impérativement rapportés dans les points de vente (cf «Infos Vernier n° 5-1999»).

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» qui peut être obtenue à la Mairie, au Centre d'entretien ou dans les postes de la police municipale au prix de Fr. 75.-.

Pour tous renseignements :
Centre d'entretien,
tél. 306 07 67.



ARBO TECH

SOINS AUX ARBRES

-TAILLE DES ARBRES
ET GRANDS SUJETS

-ABATTAGE ET
DÉMONTAGE DÉLICATS

-PROTECTION DES ARBRES :
PRÉVENTION SUR CHANTIERS

-TRAITEMENTS DIVERS
ANALYSES DES RISQUES

-PLANTATIONS ET
TAILLES DE FORMATIONS

BUTTY & CIE

10, chemin de Sales - 1214 Vernier
tél. 079 203 45 28 ou 022 341 38 41
fax 022 341 45 10

BROCANTE LA RENFILE

*Nous récupérons tous vos objets en bon état :
meubles, vêtements, livres, jouets, vaisselle,
bibelots, etc.*

Ch. de la Renfile, 1214 Vernier
Bus 6, arrêt Renfile, tél. 341 13 02

Ouvert mardi, mercredi, vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi de 10 h à 18 h. Samedi de 10 h à 17 h.



un des services du **CENTRE SOCIAL PROTESTANT**

Echos des clubs d'aînés

Les 30 ans du Club des aînés des Libellules

A l'occasion du 30^e anniversaire du Club des aînés des Libellules, avant le départ pour la croisière, nous avons pris des photos du groupe. Mme Falquet, conseillère administrative, était présente.

J'ai été reçue avec une terrine de fleurs offerte par Mme Bonny et Mme Brandt. C'était très émouvant et je les en remercie. Ensuite, c'est le départ pour Annecy. A l'arrivée, le café et les croissants nous ont été offerts. A 12h15, c'était l'embarquement sur le bateau Le Libellule, pour le repas qui était très bien. Il y avait parmi les invités M. Empeyta, président de la fédération des clubs d'aînés de Genève. Ensuite, nous avons fini avec un goûter au Salève.

L'ambiance était bonne. Je remercie tout le monde, ce sera un souvenir qui restera dans nos cœurs. Je souhaite que le club des Libellules vive encore longtemps.

Mme Alice Fasel, présidente du club



Invitation

à tous les aînés (rentier AVS) habitant la Commune de Vernier

Le service social communal organise une " Conférence-débat " qui aura lieu :

mercredi 25 octobre 2000 à 14h30

dans la grande salle de l'école d'Avanchet-Salève.

Alimentation 3^e et 4^e âge

avec comme conférencier le Professeur Charles-Henri Rapin

- ♦ comment équilibrer et varier vos repas
- ♦ que boire et à quel moment
- ♦ comment respecter la diététique en prenant plaisir à manger
- ♦ quel budget

Comme d'habitude, cette conférence sera suivie d'une collation à laquelle tous les participants sont invités.

Le 2 septembre, la traditionnelle Tarte aux pruneaux a réuni les aînés en présence de Mmes Buntschu et Falquet, conseillères administratives. De superbes chansons et des tours de magie, le tout orchestré par M. Borgis ont illuminé cet agréable après-midi.

D'autre part, un car spécial est mis à disposition. En voici l'horaire :
13h50 Village de Vernier, parking des Ranches
14h Local du club des aînés des Libellules, rte de l'Usine-à-Gaz
14h10 Avenue du Lignon, devant l'immeuble n° 50-53
14h15 Avenue de Châtelaine, arrêt bus 6 (en face de l'école) direction ville.

Si une personne handicapée (avec ou sans chaise roulante) a besoin d'un transport approprié, elle peut en faire la demande en téléphonant à la Mairie, tél. 306 06 06, **avant le lundi 23 octobre 2000.**

Club des aînés d'Avanchet

Dir. collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

M. Francis Ballager
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 796 60 83
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h à 17h.

Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

Club des aînés du Lignon

Dir. collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.



COMMUNE DE VERNIER

Vous avez entre 30 et 40 ans;
Vous êtes suisse ou titulaire du permis C;
Vous aimez les défis et la nouveauté ne vous fait pas peur;
Vous avez envie de mettre vos compétences au service d'une grande commune;
Vous avez une bonne connaissance du secteur de la petite enfance;
Vous avez d'indéniables qualités d'organisation, de planification et de gestion;
Vous avez une expérience dans la direction et la gestion du personnel;
Alors, devenez notre futur(e)

Responsable du service de la petite enfance

Votre tâche consistera à:

- participer activement à la mise en place de la municipalisation du secteur de la petite enfance de la commune;
- oeuvrer à l'élaboration d'une véritable politique de la petite enfance et conseiller le Conseil administratif sur les besoins en places d'accueil et sur les modes de garde;
- coordonner et superviser l'activité des institutions municipalisées de la petite enfance;
- collaborer avec les autres institutions de la petite enfance de la commune;
- diriger, animer et motiver une équipe d'environ 70 collaborateurs(trices);
- gérer le budget du service.

Vous bénéficierez de conditions de travail optimales et des conditions salariales et sociales d'une grande administration publique.

Entrée en fonction : 1er janvier 2001 ou à convenir.

Traitement suivant le statut du personnel.

Les formules d'inscription ainsi que le descriptif de fonction peuvent être obtenus à la Mairie de Vernier (tél. 306.06.06).

Adresser les offres manuscrites, avec photo et curriculum vitae, à la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, **jusqu'au 20 octobre 2000.**

La Commune de Vernier met au concours un poste de

CHEF D'EQUIPE au service des routes

La fonction implique notamment :

- l'organisation, la distribution et le contrôle du travail des équipes affectées au service
- l'entretien et le nettoyage du réseau routier
- la mise en place et la participation aux différentes manifestations communales
- le remplacement du chef de service et la participation à différentes séances de travail

Les candidat(e)s doivent répondre aux conditions suivantes :

- être titulaires d'un brevet de contremaître, de chef d'équipe ou d'un titre jugé équivalent
- être au bénéfice d'une expérience professionnelle dans le domaine de la construction routière
- avoir de bonnes connaissances en informatique
- être âgé(e)s entre 35 et 45 ans
- être de nationalité suisse ou titulaires d'un permis C
- être domicilié(e)s à Genève

Entrée en fonction : 1er janvier 2001 ou à convenir.

Traitement suivant le statut du personnel.

Les formules d'inscription ainsi que le descriptif de fonction peuvent être obtenus à la Mairie de Vernier (tél. 306.06.06).

Adresser les offres manuscrites, avec photo et curriculum vitae, à la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, **jusqu'au 20 octobre 2000.**

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Pour prévenir les maux de dos

L'École du dos de la Ligue genevoise contre le rhumatisme vous propose un cours de BACKADEMY. Vous y apprendrez à adopter des postures qui ménagent votre dos, tant au travail que pendant vos loisirs. BACKADEMY s'adresse à toutes les personnes qui n'ont jamais eu mal au dos et à celles ayant déjà eu des épisodes douloureux.

Pour lutter contre l'ostéoporose

OSTEOGYM est un programme spécifique de gymnastique destinée à prévenir l'ostéoporose. Les cours s'adressent principalement aux femmes, car elles sont plus rapidement menacées par l'ostéoporose. OSTEOGYM propose des exercices spécifiques afin de conserver un maintien corporel adéquat et d'améliorer la coordination des mouvements.

Les cours BACKADEMY et OSTEOGYM sont donnés par des physiothérapeutes diplômés, spécialement formés pour cet enseignement.

Plus de renseignements ?

Tél. 322 13 31, Fax 322 13 39

LIGUE GENEVOISE CONTRE LE RHUMATISME
La Médiane - 10, place des Philosophes - 1205 Genève

La Bourse aux Vêtements de Vernier-Village

cherche en vue de son agrandissement plusieurs bénévoles.



Nous serions heureuses de vous y accueillir.
Merci de venir compléter notre équipe.

Renseignements :
tél. 341 03 12 ou 796 01 13.

La MACAV

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier,
48, rue du Village



du 24 octobre au 11 novembre
RENATO GADA BARENCO

Tableaux et sculptures
" Parfums de Provence "

du 21 novembre au 22 décembre
MARCHÉ DE NOËL
exposition collective

Danse et stretching pour adultes

Cours de danse (Ballet Jazz), débutant/moyen
Mercredi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15.

Cours de danse (Ballet Jazz), moyen/avancé
Jeudi de 18h15 à 19h30.

Cours de stretching, tous niveaux
Jeudi de 19h30 à 20h30.

Ecole du Lignon III, salle de rythmique II.

Prix : danse, Fr. 44.- par mois ;
stretching, Fr. 40.- par mois

Renseignements et inscriptions : Mme Doris Gerber,
av. du Lignon 17, 1219 Le Lignon, tél. 796 46 63.

Etoile sportive féminine de Vernier

Nous vous informons qu'il nous reste des places disponibles dans plusieurs de nos cours :

Gymnastique enfantine

mardi de 16h30 à 17h30 enfant né en 1996-1995-1994
Age scolaire obligatoire

mardi de 17h45 à 18h45 enfant né en 1994-1993
selon capacité

Prix : Fr. 100.- pour toute l'année scolaire.

Lieu : Ecole des Ranches, salle de gymnastique.

Renseignements et inscriptions :
directement sur place avant la leçon.

Cours de step et musculation dame

mardi de 20h30 à 21h30 utilisation de step - d'élastique,
haltère. Cours intensif

Prix : Fr. 100.- pour toute l'année scolaire.

Se référer aux conditions générales.

Lieu : Ecole des Ranches, salle de gymnastique.

Renseignements et inscriptions :
directement sur place avant la leçon.

Renseignements complémentaires pour tous les cours :
Martine Progin, présidente, tél. 341 15 78

8^e Marche de Vernier

Samedi et dimanche 11 et 12 novembre 2000

Ecole des Ranches

En face de l'école de Vernier-Place - Rue du Village 6 - 1214 Vernier - ligne de bus n° 6

Départ	Ecole des Ranches dès 8h. Dernier départ samedi 14h, dimanche 12h
Fin des arrivées	Samedi 17h, dimanche 15h
Assurance	A la charge des participants
Finance d'inscription	Fr. 12.- avec médaille souvenir
Finance d'inscription IVV	Fr. 2.50
Inscriptions	Par bulletin de versement mention " Cie des Sapeurs-Pompiers de Vernier - Marche 00 " au CCP 12-15730-2
Délai d'inscription	1^{er} novembre 2000
Inscriptions tardives	Pourront se faire sur place (Fr. 2.- supplémentaire en cas d'envoi de la médaille qui sera envoyée dans les meilleurs délais)
Prix spéciaux	Au groupe le plus nombreux, au groupe pompier le plus nombreux
Parcours	10 et 20 kilomètres : parcours modifiés. Nouveau parcours : 5 kilomètres
Service sanitaire	Assuré par les samaritains
Ravitaillement	A mi-parcours boissons chaudes, froides et sandwiches
Généralités	La marche aura lieu par n'importe quel temps En cas d'absence, la finance d'inscription ne sera pas remboursée
Repas	Samedi midi et soir, ainsi que dimanche midi
Dégustation de vins	A la découverte des spécialités genevoises

Renseignements : Richard Lenz, chemin de l'Etang 70, 1219 Châtelaine, tél. 796 55 61

Organisation : Sapeurs-pompiers de Vernier

Mon père est arrivé à Vernier vers 1906, dit Louis.

Il a travaillé à la Fabrique de saccharine qui se trouvait près de la Parfumerie puis vers 1925, il s'est mis vigneron-tâcheron en particulier sur le coteau de la Greube et vers " la Tuilière ", en avant du bois de Chebet, au sud du Village.

J'ai connu très jeune les rigueurs du travail de la vigne, penché à me rompre les reins et à subir toutes les variations du temps.

En hiver, profitant de quelques éclaircies, c'était la taille, les doigts collés à l'acier du sécateur par la froidure. Il fallait remonter la terre depuis le chemin du bas, fossoyer, préparer les marcottages. Mon père empruntait un cheval et un char, s'en allait à la Place du Molard, à Genève. Là, il embauchait quelques trimardeurs à grosses moustaches et aux airs terribles mais que se révélaient être de bons diables. Ils étaient engagés pour la semaine, nourris et " logés " : chacun avait droit à deux couvertures pour dormir dans le foin.

La saison avançait. On ébourgeonnait, attachait, effeuillait. En juin, on soufrait. Il y avait aussi le sulfatage à la boille qui était très pénible. En septembre, il fallait préparer les cuves, les tonneaux et tous les " apparaux " nécessaires à la vendange. On versait le raisin en cuve et on foulait à pieds nus ! Puis on pressait en tournant la vis à bras.

Il faut avoir vécu tout cela...

Pendant l'hiver, la distilleuse arrivait et on préparait l'eau-de-vie à partir du marc de raisin.

Mon père avait des clients fidèles qui revenaient chaque année. Ils achetaient par feuilletes de 150 litres ou par pièces de 228 litres.



Photo n° 1, prêtée par M. Louis Pirod : Vendanges verniolanes 1940 à la Tuilière vers le bois de Chebet
de gauche à droite : Madame Merlo; Mme Voisin; M. Schlürich; Mme Schlürich; Jean Pirod, le père, dit " Petit-Jean "; Mme Pirod, la maman; notre Louis Pirod; Mme Magro; le père Savoy; Mlle Lucie Magro et M. Capietto.

Maintenant, dit Louis, c'est différent. On a tout mécanisé...

Le travail de la vigne, on le retrouve dans cette photographie qu'a déjà prêtée Madame Emilienne Pictet. On est dans la cour de sa ferme, au milieu du Village. On prépare vraisemblablement la " bouillie bordelaise " pour lutter contre la maladie. La cour est fermée du côté de la rue du Village par un boiton pour les cochons. Plus récemment, on l'a démoli.

La partie en bois du bâtiment n'a pas changé. Les supports de l'avant-toit, la barre horizontale, les portes et la fenêtre sont toujours là. Au centre de la photographie, tout à fait au fond, de l'autre côté de la rue, on distingue une embrasure de porte arrondie. De nos jours, la trace s'en voit encore.



Photo n° 2, prêtée par Mme E. Pictet : " On est dans la cour de sa ferme "



Photo n° 3, prêtée par Mme E. Pictet : " Quand le vin est tiré, il faut le boire. Mais est-ce bien du vin... "
de gauche à droite : M. Albert Roch; M. Jacques Pictet; M. Emile Roch; M. Louis Mermillod, père de Jean; Emile et Antoine.

Quand le vin est tiré, il faut le boire. On se dit que c'est ce que devaient faire ces 4 messieurs. Mais la forme des verres, l'aspect laiteux de la boisson donnent à penser que la bouteille de pastis n'est pas loin. On est peut-être à l'heure de l'apéritif, au cours d'une promenade des hommes de la paroisse...

Le Comité de l'AIVV



Photo n° 4 : un coin des vignes actuelles, sur le coteau au-dessus de l'entreprise Givaudan.

Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341 39 17 jusqu'au 27 octobre 2000. Tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV

“ La commune de Vernier est en deuil ”

William-Jean Bouvier rend hommage à François Satin, ancien maire de Vernier.

Vernier vient de perdre l'un de ses plus estimés et dévoués serviteurs. François Satin s'en est allé à l'âge de 72 ans au terme d'une longue et cruelle maladie qu'il a supportée avec un cran et une volonté qui forcent le respect de tous ceux qui l'ont bien connu.

Soutenu par ses profondes convictions religieuses, il avait déjà été durement atteint par le décès de son épouse partie prématurément, un deuil dont il ne s'était en fait jamais remis.

Entré au Conseil municipal en 1959 sur la liste PDC, ses collègues, de quelque tendance qu'ils fussent, comprirent rapidement que son action politique n'était jamais conduite que dans le sens du bien de la commune. Manifestant en toutes circonstances une objectivité absolue dans les débats, il ne devait jamais s'écarter d'une ligne de conduite marquée du sceau du respect de toutes les opinions exprimées.

Une telle attitude devait lui ouvrir tout naturellement, dès 1975, la porte du Conseil administratif où il fit aussitôt valoir ses qualités exceptionnelles de magistrat. Toujours porté à apaiser les tensions politiques souvent vives, François Satin devait s'avérer, en toutes circonstances, l'homme écouté et suivi pour sa sagesse exemplaire et son sens des devoirs que lui imposaient ses responsabilités.

Injustement écarté de l'Exécutif communal de 1975 à 1979, il devait réintégrer ses fonctions antérieures dès la législature suivante, soit de 1983 à 1991, date à laquelle il estima devoir mettre un terme à son mandat, après avoir été à cinq reprises le maire de la commune.

Il serait vain d'énumérer ici toutes les réalisations dues à ce magistrat, qui ne mesura jamais ni son temps ni sa peine pour faire aboutir les projets qu'il avait à coeur. Son sens de la collégialité a été de tous temps hautement apprécié par ses collègues du Conseil administratif qui savaient pouvoir compter sur son appui, sans qu'il se privât jamais d'exprimer, voire d'affirmer ses convictions personnelles contraires, si sa conscience lui dictait le devoir de le faire.

Sa personnalité, jamais mise en cause, le lui permettait, et ses collègues, pour cette raison, devaient l'admettre sans autre.

Une foule considérable toutes tendances confondues a suivi la cérémonie funèbre consacrée à ce grand magistrat en l'église de Vernier, avant de l'accompagner à sa dernière demeure.

Nous présentons nos condoléances émues à son fils en particulier, comme à sa famille, ainsi qu'à son parti qu'il a servi avec loyauté.

William-Jean Bouvier
Vernier

patchwork

2 0 0 0 VERNIER

7-29
octobre 2000

Maison
Chauvet-Lullin
rue du village 57
Vernier Genève
bus 6

Commune de Vernier
tel. 022 306 06 86

BERNINA

ouverture du mardi au dimanche de 14h à 19h. tarif : Fr. 7.-.